



liane 

Bienvenue dans le mouvement de l'énergie citoyenne !



Validez la souscription qui vous a été offerte !

Pour valider votre souscription et obtenir votre attestation de titres, envoyez-nous une copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois :

- Soit sur votre espace personnel sur la plateforme *coophub.energie-partagee.org* si la souscription a été faite en ligne. Demandez votre identifiant et votre mot de passe à la personne qui vous a offert les actions.
- Soit par courriel à souscription@energie-partagee.org ou par courrier à Énergie Partagée Investissement, 10 avenue des Canuts, 69120 Vaulx-en-Velin.

Au besoin, contactez Claire Edwards : souscription@energie-partagee.org - 07 86 28 26 11

Énergie Partagée, c'est quoi ?

Énergie Partagée accompagne et finance de nombreux projets de production d'énergie renouvelable (solaires, éoliens, hydroélectriques, bois-énergie, ...) portés et maîtrisés par des collectifs d'habitant.e.s et des collectivités. Avec vos actions Énergie Partagée, vous soutenez concrètement la transition énergétique et une réappropriation locale de l'énergie, riche en bénéfices économiques, écologiques et sociaux !